

Il va sans dire que la reprise économique contribuera à alléger les pressions, mais nous ne devrions pas adopter une attitude complaisante devant les menaces posées au système commercial international. La réunion ministérielle du GATT tenue en novembre dernier a reconfirmé l'engagement de la communauté internationale de libéraliser le commerce et de contrer les pressions protectionnistes. Ses participants ont adopté un programme de travail qui, s'il est diligemment appliqué, donnera un souffle nouveau au système commercial. L'élan de novembre dernier doit être maintenu, et les efforts doivent être poursuivis pour préserver et renforcer le système commercial multilatéral.

Le Canada a un énorme enjeu dans un système commercial multilatéral ouvert. Comme quelque 30 p. 100 de son P.N.B. (produit national brut) sont générés par le commerce extérieur, notre économie est l'une des plus ouvertes au monde. Ce qui veut dire que notre économie est encore moins isolée que les autres des tendances économiques mondiales et que la crise actuelle a eu chez nous des effets fort marqués en termes de hausse des taux d'inflation et d'intérêt ainsi que des niveaux de chômage. Le gouvernement du Canada, comme ceux des autres pays industrialisés, continue d'être soumis à de fortes pressions visant la protection de l'industrie nationale. Comme les autres gouvernements, il a été obligé de prendre des mesures provisoires pour protéger les emplois. Nous avons tenu ces mesures à un niveau minimal et nous avons œuvré très activement sur la scène internationale pour protéger l'actuel système commercial ouvert. De fait, le nationalisme économique en matière commerciale nous dicte de maintenir un ferme engagement envers le libre commerce et d'encourager les autres à adopter la même attitude. Il est des plus importants pour nous que nos principaux partenaires commerciaux — et, en premier lieu, les États-Unis d'Amérique — maintiennent leurs marchés ouverts à nos exportations de la même manière que nous sommes déterminés à maintenir notre marché ouvert à leurs exportations.

Nous devons faire des efforts tout particuliers pour maintenir le large équilibre des intérêts en cause dans nos relations au titre du commerce et des investissements, et pour éviter la conception étroite de la réciprocité sectorielle et nationale qui semble avoir une certaine crédibilité aux États-Unis. Surtout si elle était appliquée au droit d'établissement des investisseurs étrangers — question à propos de laquelle il n'y a pas encore eu d'entente — cette réciprocité constituerait une nouvelle forme de protectionnisme nationaliste fort perturbateur. Elle diffuserait le protectionnisme commercial et financier entre les partenaires économiques et bouleverserait l'équilibre général des intérêts dans le système économique international.

Le fait que mon pays n'ait pas connu les niveaux excessifs de nationalisme qui ont engendré guerres et privations dans d'autres nations me permet peut-être d'adopter une vue un peu plus équilibrée de ses nombreuses facettes économiques. Le bien-être économique de la communauté internationale nous dicte de résister aux mesures excessivement nationalistes touchant les investissements ou le commerce extérieur. Mais le bon sens nous dit que des mesures de nationalisme économique continueront d'être prises. Le défi consiste à comprendre les situations nationales particulières qui expliquent nos politiques et à travailler ensemble pour définir des normes généralement acceptées qui permettraient de contenir le nationalisme économique.

*(Texte traduit de l'anglais.)*

---

S/C